

Zoom
sur...

Monceaux et son histoire !

1798, une évolution majeure du territoire de Monceaux !

Si les communes n'ont été officiellement créées que lors de la révolution de 1789, elles ont, pour ainsi dire, toujours existé. Développées sous le Moyen-Âge, ce furent les paroisses, bourgs, villes et villages avec, pour chacune de ces communautés, une fonction bien précise.

Compte-tenu du passé très pieux de la France, la paroisse ecclésiastique constituait, elle aussi, une entité à part entière mais relevait principalement du pouvoir religieux. Endroit où s'administrait le culte, pour une population réunie autour de son curé, de son église et de son cimetière, ce fut également là qu'eut lieu la levée de la dîme, impôt mis en place sous Charlemagne vers 780 et destiné à rémunérer les ministres du culte.

Des données anciennes sur la paroisse et le village sont fournies par Louis Graves (1837). *Monceaux s'est appelé Monceaulx, Monciaux, Monchaux, Montceaux. Monceaux, comme Les Ageux, ne fut, dans l'origine, qu'un simple hameau de la paroisse de Brenouille.*

En 1672, les habitants de Monceaux représentèrent qu'ils étaient deux fois plus nombreux que ceux de Brenouille ; qu'il leur était souvent impossible d'aller, pendant l'hiver, au chef lieu paroissial à cause des mauvais chemins, et que les commendataires ne faisaient aucun service régulier. Ils produisirent le consentement du prieur à ce que son bénéfice fut changé en cure, et celui du curé de Brenouille qui se réserva le droit de passer sur le territoire pour faire les convois des habitants des Ageux, autre dépendance de sa paroisse.

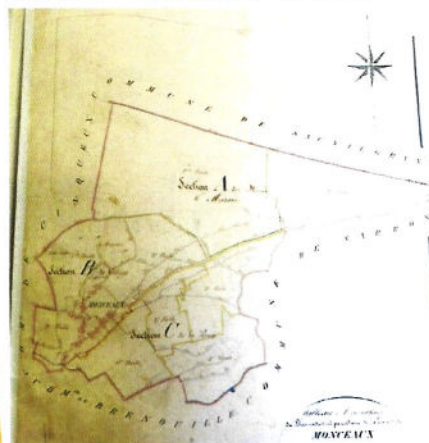
A la suite de ces démarches, le hameau de Monceaux fut institué en paroisse le 20 Juillet 1678, et la chapelle érigée en cure le 15 août suivant sous l'invocation de la Vierge.

Avant la Révolution, le territoire de la paroisse de Monceaux était bien moindre qu'aujourd'hui, en particulier dans la zone nord-est.



Le village a déjà son ossature actuelle. Il est entouré de terres, prés, bois et marais.

Le décret du 14 décembre 1789 crée 44 000 municipalités (sur le territoire des anciennes "paroisses"), qui seront baptisées "communes" en 1793.



Puis, en 1798, les communes riveraines du Marais de Sacy (dont les noms en 1817 sont Cinqueux, Rozoy, Bruyère (La), Sacy le Grand, Saint Martin Longueau et Montceaux) voient leurs limites administratives modifiées, en particulier par le partage du Marais de Sacy. Chaque commune reçoit aussi un « marais communal ». Des ajustements en limites de territoires sont également réalisés pour Monceaux au regard des communes de Cinqueux, Sacy le Grand, les Ageux et Brenouille.

La commune de Monceaux acquiert alors les limites territoriales actuelles, traduites sur le plan cadastral napoléonien de 1832.

On retrouve sensiblement le territoire de la paroisse au sud (section B et section C), tandis que le nord est enrichi d'une grande partie de la portion du Marais de Sacy attribuée à la commune en 1798 (section A). Le territoire de la commune fait désormais un peu plus de 660 hectares.

Dans les années 1830, Monceaux compte alors quelque 300 habitants. Il existe une tuilerie/briqueterie dans le territoire, développée par M. Copsy Nicolas (lieu-dit « La briqueterie »).

Une petite partie de la population fabrique des toiles de chanvre, la plus grande partie est occupée aux travaux agricoles. Les terres labourables représentent quelques 170 hectares.

Ce premier repère historique sur la commune de Monceaux laisse à penser à des interactions très fortes entre les habitants et le Marais au cours des siècles.

Claude Cwiklinski

A.M.S.A (les Amis du Marais de Sacy et Alentours)

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940